

Bulletin d'informations

Bulletin de Mai-Juin-Juillet 2022

-----N° 216

L'Edito de Madame Le Maire



Chères Woignarusiennes, Chers Woignarusiens,

En quelque sorte, ce bulletin municipal rend compte de la vie communale des trois derniers mois écoulés.

Une note brève et synthétique du budget primitif 2022 de la commune y figure. Les taux d'imposition de notre collectivité, votés en conseil municipal, témoignent de la stabilité de ceux-ci par rapport à l'exercice précédent.

Ce bulletin retrace les derniers chantiers de rénovation et d'entretien du bâti communal, menés par les services techniques municipaux et/ou ADI Somme, tels les travaux de peinture sur les façades extérieures de la mairie et des bâtiments techniques. Le remplacement des fenêtres à l'étage de la mairie, par une entreprise extérieure, est également à noter.

Les manifestations proposées par les diverses associations et la municipalité ont été particulièrement denses. Nous revenons en images sur la plupart d'entre elles et tout particulièrement sur la remise officielle du titre de maire honoraire respectivement à Messieurs Alain HENOCQUE et Claude DEVILLERS, le 14 juillet en matinée. Ce temps singulier s'est déroulé en présence d'élus municipaux actuels ou anciens, d'agents communaux d'hier et d'aujourd'hui, de présidents d'associations, des sapeurs-pompiers, de l'harmonie municipale, des habitants de la commune et d'élus locaux. Cette distinction vient saluer l'engagement durable et remarquable de ces deux élus qui ont consacré une très grande partie de leur vie au service de leur commune et de ses habitants. Encore bravo à eux, et merci !

Je vous invite entre autres à découvrir dans ces pages, les préparatifs des fêtes du patrimoine. Pour cette édition 2022, deux thématiques seront proposées, à savoir le samedi 17 septembre : le marais d'Hautebut et le dimanche 18 septembre : l'église Sainte Marie-Madeleine qui fête en cette année 2022 les 200 ans de ses cloches.

Parmi les informations aux usagers, à noter qu'un service de transport à la demande, gratuit, est mis en place au sein de la communauté de communes des Villes-Sœurs depuis le 1^{er} juillet. Une ligne dessert notamment Woignarue – Bourg.

Autre information utile, nous rappelons que les sacs jaunes translucides dédiés au ramassage du multi-flux (plastiques, cartonnettes,) sont disponibles gratuitement en mairie.

Prenez soin de vous et de vos proches

Madame Le Maire – Dominique MALLET – En ce 31 Juillet 2022.

La vie du Conseil Municipal

Note de présentation brève et Synthétique du budget primitif 2022

I. Le cadre général du budget

L'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle sera consultable en mairie (le site internet n'étant pas opérationnel) et paraîtra dans le prochain bulletin municipal de la commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2022. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et sincérité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2022 a été voté le 7 avril 2022 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux. Ce budget a été réalisé sur les bases d'une commission finances présentée le 22 mars 2022. Il a été établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- De contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- De mobiliser des subventions auprès du conseil départemental et de la région chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

II. La section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement de crédits...).

Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Il existe trois principaux types de recettes pour une commune :

- Les impôts locaux
- Les dotations versées par l'Etat
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie, location de salle...)

Les recettes de fonctionnement 2022 représentent 1 139 164.71 €.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel communal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et des intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses de fonctionnement 2022 représentent 1 139 164.71 €.

Les salaires représentent 265 000€ des dépenses de fonctionnement de la commune.

La fiscalité

Les taux d'imposition pour 2022 :

Taxe foncière bâti : 46.28%

Taxe foncière non bâti : 34.71%

Soit un produit fiscal attendu de 360 082 €.

III. La section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, des dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un véhicule, d'un bien immobilier...

Les recettes d'investissement 2022 représentent 180 348.73 €.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la commune. Il s'agit notamment, des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- En recette : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (réfection éclairage public...).

Les projets d'investissement 2022 :

- Eclairage public
- Structure de jeux pour enfants
- TBI+ PC école
- Travaux mairie/ école /ateliers municipaux
- Site internet
- Cimetière

Les dépenses d'investissement 2022 représentent 180 348.73€.

Le budget 2022 s'équilibre donc en dépenses et en recettes.

Fait à Woignarue, le 7 avril 2022.

Le Maire, Madame Dominique MALLET

Deux anciens maires mis à l'honneur



En ce 14 juillet 2022, Messieurs Alain HENOCQUE et Claude DEVILLERS ont été élevés au rang de maire honoraire de la commune de Woignarue.

Dans les faits, l'attribution du titre de maire honoraire nécessite au moins 18 ans de mandats électifs.

L'honorariat peut relever de la demande d'un élu ou de la collectivité ou d'un tiers lui-même remplissant certaines fonctions électives.

Dans le cas présent, la demande d'honorariat résulte d'une démarche de la municipalité actuelle, validée par les services préfectoraux.

Cette distinction vient saluer l'engagement durable et remarquable dont ont fait preuve Messieurs Alain HENOCQUE et Claude DEVILLERS au travers de leur parcours d'élu local et plus largement pour leur participation à la vie associative du village.

Titre de Maire honoraire décerné à Monsieur Alain HENOCQUE qui fait état de 37 ans et 6 mois au sein du conseil municipal de Woignarue dont :

Mandats de Maire : 12 ans et 3 mois :

.de mars 2008 à mars 2014 et de mars 2014 à juin 2020

Mandat de 1^{er} Adjoint : 7 ans

.de mars 2001 à mars 2008

Mandats de conseiller municipal : 18 ans et 3 mois

.de mars 1977 à mars 1983 et de mars 1989 à juin 1995 et de juin 1995 à mars 2001.

Entrons un peu dans le détail :

Alain HENOCQUE est né le 12 mars 1943 à Pendé (hameau de Tilloy).

Son arrivée à Woignarue remonte à 1965 (***une indiscretion laisse à penser que son épouse Chantale, y est pour quelque chose !***).

Son entrée au conseil municipal de Woignarue remonte à mars 1977, encouragé par son beau-père : Monsieur DUBUS.

Alain HENOCQUE ne fait pas acte de candidature pour le mandat 1983-1989.

C'est en mars 1995 qu'il retrouve la table du conseil pour ne la quitter qu'en juin 2020.

De 2001 à 2008, Alain HENOCQUE remplit la fonction de 1^{er} adjoint sous le mandat de Monsieur Didier CARU (A. HENOCQUE confia qu'au regard de ses obligations professionnelles de l'époque ; enseignant au lycée professionnel du Vimeu, estimant ne pas disposer du temps nécessaire, il n'avait voulu accepter le poste de Maire).

Puis, Alain HENOCQUE a exercé la fonction de 1^{er} magistrat de la commune **durant 2 mandats : de mars 2008 à juin 2020 - soit 12 ans.**

Parallèlement à sa fonction d'élu, l'engagement d'Alain HENOCQUE, auprès des associations communales est à souligner. Il a notamment présidé l'association des Parents d'élèves et celle du comité des fêtes. Son concours actif à la naissance de l'association de sauvegarde de l'église Ste Marie-Madeleine est également à citer.

Au cours de sa prise de parole, Alain HENOCQUE est revenu sur des réalisations qui ont vu jour au cours de ses mandats de Maire :

- l'aménagement de la rue Anthime DEVILLIERS et de la rue Gros,*
- *l'achat et la rénovation du bâtiment dénommé depuis La Taverne des 3 piots coechons,*
- la réfection de l'Eglise,*
- l'installation de la fibre optique,*
- les épis de protection contre la mer,*
-

A. HENOCQUE a également exercé la fonction de Vice-Président au SMACOPI devenu Syndicat Mixte Grand Littoral Picard.

=====

Titre de Maire honoraire décerné à Monsieur Claude DEVILLERS qui totalise 49 ans et 3 mois au sein du conseil municipal de Woignarue, sans discontinuité : de mars 1971 à juin 2020.

Mandat de Maire : 6 ans - de mars 1995 à mars 2001

Mandat de 2^{ème} Adjoint : 5.7 ans - de juillet 1977 à mars 1983

Mandat de conseiller municipal : 37.6 ans :

de mars 1971 à mars 1977, de mars 1977 à juin 1977, de mars 1983 à mars 1989, de mars 1989 à juin 1995, de mars 2001 à mars 2008, de mars 2008 à mars 2014, et de mars 2014 à juin 2020.

Entrons un peu dans le détail :

Claude DEVILLERS est né le 4 juillet 1943 à Woignarue.

Il fait son entrée au conseil municipal à l'âge de 27 ans, en mars 1971.

Puis, il sera réélu 7 fois de suite. Il quitte le conseil municipal en juin 2020, en qualité de conseiller municipal.

Durant le mandat **1977 à 1983**, C. DEVILLERS devient **2ème adjoint** - mandat de Guy LEJEUNE - consécutivement au décès de M. Claude CHARPENTIER.

Puis, durant le mandat **1995 à 2001**, C. DEVILLERS accède au **poste de maire**.

Les registres communaux témoignent de plusieurs particularités qui méritent d'être soulignées :

- ces **49 ans et 3 mois** représentent la **longévité la plus importante** observée au sein de l'institution communale depuis 1871 ;
- le **nom DEVILLERS** est présent dans **chaque** conseil municipal de Woignarue depuis **140 ans**.

En **filiation directe**, à citer **Ricard**, le père de Claude, qui fut **maire de la commune de 1959 à 1965** et qui a affiché 36 ans au sein du conseil municipal ; **Fernand son grand-père**, qui fut conseiller dans les années 1900, et ce durant 30 ans.

L'engagement associatif de Claude DEVILLERS mérite également d'être salué : vice-président de l'harmonie municipale depuis pratiquement 40 ans (1984), membre du bureau de l'amicale des propriétaires de chasse depuis plus de 40 ans, membre de l'Union Nationale des Combattants et membre actif au comité des Fêtes.

A noter que Claude DEVILLERS a été décoré en 2021 de la médaille d'or avec palmes et étoile pour 70 ans de pratique musicale au sein de l'harmonie municipale.

Lors de sa prise de parole, C. DEVILLERS est revenu sur quelques réalisations qui ont vu jour au cours de son mandat de Maire :

- la réalisation de l'assainissement collectif sur la quasi-totalité du territoire communal,
- la réfection et la mise aux normes du terrain de football,
- la création du plateau sportif,
- la rénovation des vitraux de l'église,
- l'électrification des cloches de l'église,
- le départ en classe de neige des enfants de l'école communale en 1999,
- la création d'une école de musique en 1996 qui réunissait alors Béthencourt-Ault et Woignarue (et qui a perduré jusqu'en 2006).

Au cours de la cérémonie, les deux récipiendaires ont reçu de :

- Monsieur Emmanuel MAQUET - député de notre circonscription - le diplôme de Maire honoraire, la médaille communale créée pour cette occasion ainsi que la médaille de l'Assemblée nationale ;

- Monsieur Emmanuel NOIRET - Conseiller départemental du canton de Friville-Escarbotin, la médaille du département de la Somme.



Remise du diplôme et des distinctions de maire honoraire à Monsieur Alain HENOCQUE, par Emmanuel MAQUET - député de la 3^{ème} circonscription de la Somme



Remise du diplôme et des distinctions de maire honoraire à Monsieur Claude DEVILLERS, par Emmanuel MAQUET - député de la 3^{ème} circonscription de la Somme



Les deux récipiendaires entourés de leur épouse et d'élus.

La population venue en nombre a témoigné sa reconnaissance aux deux récipiendaires dont les mandats respectifs ont marqué la vie du village sur une période récente de pratiquement 50 ans.



Vue d'une partie de l'assistance

Les Journées du patrimoine en préparation



La commission Communication-Information et des membres de l'association de sauvegarde du patrimoine se réunit à fréquence régulière afin de préparer les fêtes du Patrimoine, programmées nationalement les 17 et 18 septembre 2022.

Deux thèmes ont été retenus pour cette édition 2022 :

Le Marais d'Hautebut

Présentation de l'animation :

- . Approche historique du marais d'Hautebut et des principaux éléments de contexte (géographique, hydrologique,), faits historiques (dont les inondations) ;
- . Parcours initiatique commenté au cœur du marais : la faune, la flore, visite d'une hutte de chasse (hutte Delarue), les ressources actuelles (agriculture, chasse, pêche,) et passées dont l'extraction des galets,

Date et horaires de l'animation :

Le Samedi 17 Septembre : de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h - durée du parcours 1 h 30 à 2 h

Lieu de rendez-vous de l'animation :

Sur la D 463 - après le giratoire d'Hautebut en direction d'Ault (en situation de mauvais temps, une solution de repli est prévue

Tarif de l'animation : Gratuit

Sur réservation : Oui, de préférence - de 15 à 20 personnes par groupe.

Si oui, coordonnées de contact et de réservation :

Mairie de Woignarue : Téléphone : 03 22 30 74 53

Adresse mail : mairiewoignarue@orange.fr

L'église Sainte Marie Madeleine :

Présentation de l'animation :

Un patrimoine remarquable à (re)découvrir par le biais de son histoire, son architecture, ses cloches MAGDELEINE » et VALLERYE » dont 2022 symbolise les 200 ans ; exposition de photos et de documents, ses vitraux avec l'histoire de la guérison de St Blimont par St Valéry, contée en picard par Jean-Mary THOMAS).

Date et horaires de l'animation : Dimanche : 18 septembre : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Tarif de l'animation : Gratuit - visite libre

Coordonnées de contact : Monsieur Gérard MAISON - 06 85 87 02 24



Droits réservés – Copyright ©Survol de France –Claude DUBOIS



De Gérard MAISON – Juillet 2022

Information : la commission Information-Communication est à la recherche de tous documents, photos qui traduisent la vie du marais depuis son origine à aujourd’hui.

A cet effet, merci de bien vouloir contacter Laurent BRENET en mairie 03 22 30 74 53°ou Bertrand ALIX - 4ème Adjoint - 06 38 27 40 08.

Remarque : la prochaine réunion de la commission est fixée au vendredi 19 août – 17 heures - en mairie- Toute personne souhaitant intégrer le groupe est la bienvenue.

Au chapitre des dernières réalisations

La mairie et les bâtiments techniques ont fait peau neuve

Des travaux de réfection des façades de la mairie et des bâtiments techniques ont été récemment réalisés par l’association ADI Somme. La mise en peinture a été précédée d’un nettoyage complet, rejointoiement, traitement des fissures.

Parallèlement, les 6 fenêtres extérieures de l’étage ont été remplacées par l’entreprise CRUSEL.

A noter que le remplacement de ces huisseries a bénéficié d’une subvention du département de la Somme.

Façade Avant de la mairie



Avant



Après

Façade Arrière de la mairie



Avant



Après

Travaux de réfection au puits communal – rue Barre DUQUESNE

Des travaux de décolmatage ont été récemment réalisés au puits communal, situé rue Barre DUQUESNE par une entreprise spécialisée. L'opération a consisté à soutirer sur une vingtaine de mètres de profondeur les « alluvions » accumulées au cours de plusieurs décennies. En complément, un regard de décantation a été mis en place en amont de la collecte des eaux pluviales.



Puits d'1.50 m de diamètre avec une remarquable maçonnerie en briques sur environ 6 mètres. la profondeur totale du puits est estimée à 50 m.



La réfection de portiques au marais

Avec le concours de l'association ADI Somme

		
<p>Travaux de conception, confection (soudage et assemblage) puis mise en peinture</p>	<p>Travaux de scellement des poteaux, avec un nouvel emplacement du portique auparavant situé en contrebas de la falaise morte. Il trône dorénavant en parallèle de la D463).</p>	<p>Ici, portique situé à Vieil Onival- Chemin piste cyclable</p>

La réfection des épis se poursuit

Réfection d'un épi (dit épi N° 7) mise en œuvre par l'Association Syndicale des Bas Champs (ASA) et avec le concours d'ADI Somme. L'ASA regroupe 5 communes situées au Sud de la Baie de Somme : Brutelles, Cayeux-sur-Mer, Lanchères, Pendé et Woignarue. Parmi ses compétences l'ASA se charge « de l'entretien des courses et canaux, de la régulation des niveaux d'eau ainsi que la défense contre la mer.

	
<p>Travaux de ferrailage, coffrage, pose de treillis soudé, confection d'une dalle de béton de 20 cm à 30 cm d'épaisseur</p>	<p>Le béton, fibré et vibré présente des caractéristiques spécifiques pour garantir la durabilité la meilleure, face à l'action des marées conjuguée aux aléas climatiques.</p>

La réfection de chemins communaux dans le marais

La réfection de chemins communaux a été menée : ici le chemin rural dit Cavée des Blancarts.



D'autres chemins ont été concernés tels celui de la chaussée verte (ou chemin du roucoulet) et le chemin rural dit des bergers ou du mont de sable.

Retour en images sur des évènements passés

FORMATION DECENNALE « SECURITE A LA CHASSE »

Trois séances ont eu lieu à la salle de la mairie les samedis 30 avril et 21 mai et 25 juin 2022.

Trente personnes par session s'étaient inscrites et donc présentes. Les réunions furent très conviviales avec des chasseurs très attentifs à la présentation du montage.

Tous les 10 ans, les chasseurs de France devront obligatoirement suivre cette formation. Pour les retardataires, il sera possible dans les mois à venir de suivre cette formation via internet.



Chasse aux œufs de l'association des Parents d'élèves

Mot des parents d'élèves

Le samedi 9 avril, plus de trente enfants ont participé à la chasse aux œufs de l'association. Chacun a joué le jeu et les chocolats ont été rapidement trouvés puis dégustés !

Les plus petits ont pu « chasser » dans la cour de l'école.

Les moyens (CP/CE) ont dû décoder les énigmes pour trouver l'emplacement de 3 gros œufs qui ont été partagés au retour.

Quant aux grands (CM), plusieurs indices étaient cachés dans Woignarue, il a fallu réfléchir et même creuser pour trouver le trésor en chocolat !

Voici quelques photos, vous pouvez aussi en voir plus sur le groupe Facebook de l'association « APE Woignarue ».



Le marché artisanal des 23 et 24 avril de l'association du jumelage

Après deux éditions annulées en raison du Covid, l'association du jumelage a eu grand plaisir à renouveler l'organisation de son marché artisanal et gastronomique. Plus de 20 exposants (dont une dizaine d'habituels) avaient pris place dans la salle des fêtes et la salle de musique. Les visiteurs ont pu apprécier les divers stands : compositions florales, fleurs séchées, gravures sur verre, objets de décoration, sans oublier les produits locaux (viandes et poissons fumés,) et d'autres produits du terroir (foie gras, vins, etc.).



Fête d'Hautebut - concert de l'harmonie municipale



Le samedi 7 mai, en raison de certains paramètres, le concert de l'harmonie municipale a dû être déplacé. Les membres de l'association citée et la municipalité remercient vivement le Domaine de la Mer pour la mise à disposition de l'espace Terrasse et l'accueil réservé.

La commémoration du 8 mai 1945



L'UNC, les porte-drapeaux, le corps des sapeurs-pompiers, la municipalité, l'harmonie municipale et la population ont commémoré le 77ème anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale en Europe.

Lecture a été faite du discours de Madame DARRIEUSSECQ – Ministre déléguée auprès de la Ministre des armées : « chaque année, avec fidélité, avec reconnaissance, la Nation porte son regard et son affection en direction de celles et ceux qui sont morts pour elle, vers celles et ceux qui ont combattu avec abnégation et qui ont contribué à battre le fléau nazi. Nous nous souvenons du combat acharné des armées françaises et des armées alliées sur tous les fronts, des Français libres qui n'ont jamais cessé la lutte, du courage des résistants de l'intérieur, de chaque Française et Français qui a refusé l'abaissement, de cette armée des lumières dans l'obscurité. ».

=====

A l'issue de la cérémonie commémorative, une quarantaine de convives ont savouré le repas proposé par l'UNC et concocté par Franck et Alain de la taverne des trois piots cochons.

La brocante du comité des fêtes du lundi de pentecôte - 6 juin



Un lundi de Pentecôte placé sous un ciel clément qui a conforté le nombre d'exposants présents. Parallèlement, les nombreux chineurs ont pu se mettre en quête de l'objet convoité !

KERMESSE DU COW FOOTBALL, les 18 et 19 juin

Le traditionnel tournoi annuel du Club Omnisport de WOIGNARUE section football s'est déroulé le week-end du 18 et 19 juin.

Le samedi en fin d'après-midi s'est déroulé un match amical entre les anciens footballeurs de WOIGNARUE et NIBAS.

Le dimanche, dès 10h00, un mini championnat a opposé les équipes de MERS- NIBAS-BOURSEVILLE- WOIGNARUE ainsi qu'une équipe corporative.

Malgré la météo capricieuse, ce fut une journée très agréable qui a vu la victoire de l'équipe corporative.



Les anciens de NIBAS et WOIGNARUE



Remise de la coupe aux vainqueurs



Moment de détente pour les spectateurs

Répétition publique de l'harmonie municipale à l'occasion de la fête de la musique - le vendredi 24 juin



À l'occasion de la fête de la musique, l'harmonie municipale s'est livrée, comme chaque année, à une répétition publique devant un public nombreux et enthousiaste.

Journée internationale du YOGA – Mardi 21 Juin



Le club local de yoga a célébré la 8^{ème} Journée internationale du yoga, le mardi 21 juin 2022, de 18h30 à 20h00. Pour l'occasion, le groupe, animé par Emilie GIGNON, avait investi la pelouse du terrain de football. Débutants et membres confirmés ont pu s'adonner aux pratiques enrichissantes du yoga..

Kermesse de la fête des écoles organisée par l'Association des Parents d'Elèves – le 1^{er} juillet

Le mot de l'association

Beaucoup d'événements pour notre association en juillet.

Cela a commencé par la fête de fin d'année de l'école. Pas moins de 10 jeux étaient installés dans la cour de l'école pour divertir, défouler et faire patienter les enfants avant le spectacle.

Nous remercions les parents qui se sont portés volontaires pour animer un stand de jeu. Il y a eu une joyeuse participation de tous les enfants et les familles étaient bien au rendez-vous.

Ensuite, les élèves nous ont enchantés avec leurs danses et leurs chants.

Quelques anciens élèves ainsi que les proches ont pu se joindre à eux pour faire une surprise à Mme Logez et lui souhaiter bonne chance dans sa nouvelle orientation professionnelle.



Hommage à Madame LOGEZ

Puis nous avons distribué les sandwiches et boissons aux familles et vendu les gâteaux en guise de dessert.



TPS-PS-MS-GS : Visite à la ferme



CP-CE1-CE2 : Children in black

Nous remercions les parents et grands-parents qui ont concocté ces douceurs pour l'association. Enfin, nous avons assisté à la remise des livres (par la municipalité) et sucettes meringuées (par les Pâtisseries de Fraisou) pour chaque classe. Une calculatrice et un bon cadeau pour les futurs collégiens sont venus compléter la « panoplie » de cadeaux.

Merci à la municipalité et à son équipe pour les installations.

Merci aux enseignantes et au personnel scolaire pour leur travail avec nos enfants toute cette année scolaire.

Ce fut une belle soirée et nous serons ravis de renouveler l'expérience l'année prochaine.

=====

Comme évoqué plus avant, après dix-huit années passées à l'école Arc-en-Ciel, Mme LOGEZ va voguer vers de nouvelles fonctions au sein du Ministère de l'Education Nationale.

La municipalité, les élèves formés au long de ces années et les parents ont tenu à lui manifester leur profonde reconnaissance. La rentrée de septembre verra l'arrivée de Déborah LEDOUX - Professeure des écoles. Déborah LEDOUX est native de Woignarue : voilà qui symbolise un clin d'œil au passé récent puisque celle-ci a effectué sa scolarité à l'école Arc en Ciel dont une partie avec Madame LOGEZ.

Ball trap du comité des fêtes et du COW Football – 3 juillet



Organisateurs et tireurs venus nombreux étaient satisfaits de la journée passée, au cours de laquelle plus de 12 000 plateaux ont été lancés.

La fête nationale du 14 juillet

La soirée du 13 juillet a fait place à la traditionnelle retraite aux flambeaux animée par l'harmonie municipale et avec le concours des sapeurs-pompiers. Puis, le cortège a regagné le stade municipal où un remarquable feu d'artifice était proposé par le comité des fêtes.

Le 14 juillet, outre le défilé et la remise de gerbes au monument aux morts en matinée, les associations locales ont animé l'après-midi, au terrain de football, des jeux traditionnels, à la grande satisfaction des enfants présents.

Les ateliers récréatifs ont bénéficié d'une belle participation, dans la joie et la bonne humeur.





Le concert de l'harmonie municipale lors de la fête locale



Parmi les diverses animations proposées lors de la fête locale, l'harmonie municipale a pu renouer avec son traditionnel concert qui a enthousiasmé le public, par le biais de nombreux standards !

La buvette d'après concert proposée par le COW Football a prolongé l'évènement.....

Les attractions foraines ont également connu un beau succès. La distribution de tickets d'accès aux manèges par le comité des fêtes a conclu ces quatre jours.

Vive l'édition 2023 !

Informations diverses

Vous trouverez inséré dans ce bulletin des informations concernant la réglementation et préconisations pour la chasse du gibier d'eau dans et aux abords des huttes communales, le formulaire de détention d'appelants - chasse gibier d'eau – saison 2022/2023.

Un nouveau commerce à Hautebut : la poissonnerie du Marais

La Municipalité souhaite la bienvenue à Jordan COTTRELLE et à son équipe.



Jordan COTTRELLE nous livre ici quelques informations : « tout d'abord nous sommes très contents de l'accueil des gens du village et de la municipalité. Nous avons eu de la chance d'avoir un joli démarrage avec le soleil qui va avec en ce mois de juillet. Notre poissonnerie est ouverte depuis le 15 juin et ne cesse de se développer. Il y a le côté poisson ainsi que les fruits de mer ; quelques bocaux de la région avec de la rilette de poisson local ; du vin, de la bière locale et artisanale, du cidre fermier pour se désaltérer. Depuis peu l'espace traiteur est disponible avec des plats du jour en fonction des saisons et des produits disponibles.

Mais également le mille feuille de crêpes, ficelles de la mer, choucroute, paëlla préparée avec amour par Claire notre cuisinière !.

Vous avez aussi la possibilité de déguster sur place des huîtres avec un bon petit vin blanc par exemple ou une assiette du bord de mer (bulots, crevettes, rillettes et huîtres).



Notre nouveau bateau familial vient d'arriver au Tréport, il sera commandé par mon frère et mon père.

Par ailleurs, plein de nouveautés sont à venir



Ce nouveau commerce vient étoffer l'offre commerciale déjà présente à Hautebut : la location du marais (VTT, VTC et vélos à assistance électrique), l'épicerie du Marais, le Domaine de la Mer, un distributeur de pizzas nouvellement installé (24 h/24 h).

Bon à savoir

La commune lance le recrutement d'un (e) agent (e) technique

CDD de 4 mois : du 01/09 au 31/12/2022, à raison de 17 heures hebdomadaires.

Activités : ménage, cantine scolaire.

CV et lettre de motivation à déposer en mairie

Pour tout renseignement : secrétariat de mairie : 03 22 30 74 53

Communication de la Communauté de Communes des Villes Sœurs (CCVS)

Mobilité : un service de transport à la demande, gratuit (TAD), est mis en place depuis le 1^{er} juillet.

3 lignes dont ligne B : Criel-Sur-Mer ↔ Allenay

Au départ de / à l'arrivée à : Criel-Sur-Mer, plage

<ul style="list-style-type: none">• Criel-sur-Mer, Mesnil Val• Flocques• Etalondes, centre• Etalondes, rue du Briquet• Le Tréport, casino• Le Tréport, office de tourisme• Le Tréport, gare• Le Tréport, centre aquatique• Mers-les-Bains, place du marché• Mers-les-Bains, les grands Marais• Saint-Quentin-Lamotte, hôtel• Saint-Quentin-Lamotte, rue du Trinvil• Ault, Bois de Cise• Ault, Avenue du Général Leclerc• Ault, église ; Plage Ault – Onival• Woignarue, Hautebut• Woignarue, église• Friaucourt• Allenay	<p>Arrivées garanties à Allenay : 9 h et 15 h Départs garantis à Allenay : 13 h et 17 h</p> <p><u>Remarque :</u></p> <p>C'est un minibus (9 places) qui va rouler si une réservation est effectuée et c'est gratuit !</p> <p>Comme sur une ligne de bus classique, le TAD a un tracé et des arrêts définis. La différence est que le bus passera si des habitants ont formulé une réservation sur la ligne.</p> <p>Ce transport est donc organisé en fonction des demandes.</p> <p>Les véhicules du TAD sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes. Il faudra impérativement le signaler lors de sa réservation.</p>
--	--

Je réserve

• sur le site internet <https://vsmob.manett-ondemand.cityway.fr/VSMOB/fr-FR/Account/DoLogin>

• par téléphone : 02 32 18 40 70

Le centre d'appel est ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le samedi de 09h00 à 12h30.

Autre service proposé

La CCVS propose un **Point Justice**, dans le cadre d'une convention signée avec le Conseil Départemental de l'Accès au Droit.

Ce service permet à tout citoyen du territoire de se voir proposer un rendez-vous avec un conseiller **ADIL (Agence départementale d'information sur le logement)**, un **notaire**, un **huissier** ou un **avocat** ou un **conciliateur de justice** pour évoquer une affaire, un litige, un différend.

Le fond de l'affaire ne sera pas traité dans ce rendez-vous, mais le requérant sera guidé vers les services, les professionnels ou les conseils les plus pertinents.

Pour contacter le Point d'Accès au Droit, il suffit d'appeler du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h le 02 27 28 05 91.



point-justice

COLLECTE D'AMIANTE

Prochaine collecte d'amiante organisée le mercredi 12 octobre 2022. Lieu : **déchèterie de Beauchamps de 9h à 11h50.**



Collectes gratuites, réservées aux particuliers du territoire de la Communauté de Communes des Villes Sœurs

CONDITIONS

- **Justificatif de domicile,**
- **Amiante lié** (ardoises, dalles vinyles, fibrociment, tôle fibre...),
- **100 kg maximum, 2 m de longueur maximum,**
- **Conditionné** dans des big-bag, sacs étanches fermés ou sous film étirable professionnel **avec double ensachage obligatoire,**
- **Déchets à déposer par soi-même dans la benne dédiée, sans aide des agents déchèteries,**
- **Sont refusés l'amiante en vrac et l'amiante floqué.**

 **Contact et informations**
Service accueil
Tél. 02 27 28 20 87


villes sœurs
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
f i t y in
@villes-soeurs.fr



Prime à l'achat d'un vélo à assistance électrique

La CCVS propose une aide pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE). La subvention, limitée à un vélo par personne, sera calculée sur une base de 25% du coût d'achat d'un vélo neuf, plafonnée à 150 €.

Pourront bénéficier de la subvention les personnes physiques majeures justifiant de leur résidence dans l'une des 28 communes de la CCVS.

Afin de faire votre demande de subvention, vous pouvez [télécharger et compléter le formulaire.](https://www.villes-soeurs.fr/app/uploads/cdc-villes-soeurs/2022/06/formulaire-aide-velo-electrique-ccvs-vae.pdf)
<https://www.villes-soeurs.fr/app/uploads/cdc-villes-soeurs/2022/06/formulaire-aide-velo-electrique-ccvs-vae.pdf>

Renseignements et contact : mobilite@villes-soeurs.fr

Autour du Bien vivre ensemble

 <p>The graphic features the text 'BRUIT de voisinage' in large, bold letters. Below it is a red octagonal sign with 'STOP BRUIT' written on it, and a silhouette of a person holding a chainsaw. At the bottom, there is a detailed illustration of a chainsaw.</p>	<p>Selon l'arrêté préfectoral en vigueur, il est rappelé que les travaux de bricolage et de jardinage réalisés <u>par les particuliers</u> à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte, en raison de leur intensité sonore, à la tranquillité du voisinage ou à la santé par sa durée, sa répétition ou son intensité, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :</p> <ul style="list-style-type: none">• Du lundi au vendredi : de 8H30 à 12H00 et de 14H00 à 19H30• Les samedis : de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00• Les dimanches et jours fériés de 10H00 à 12H00
---	---



Le département de la Somme a mis en place un dispositif d'aide alimentaire afin de soutenir les personnes et familles les plus en difficulté.

Sur décision des travailleurs sociaux, cette aide se concrétisera par l'attribution de chèques alimentaires d'une valeur de 25 € chacun.

Ces chèques peuvent être utilisés jusqu'au 31 décembre 2022, prioritairement pour des achats auprès des producteurs locaux mais aussi d'autres denrées alimentaires (hors boissons alcoolisées dans les commerces de proximité adhérant à la démarche.

Pour en savoir plus :

Maison Départementale des Solidarités et de l'Insertion

MDSI Friville-Escarbotin- 1 bis rue Frédéric Chopin-03 60 03 42 00

www.somme.fr/coupdepouce

pour connaître la liste des producteurs locaux et des grandes surfaces partenaires

A l'Agenda des associations communales :

Brocante de l'amicale des Sapeurs-Pompiers

Le dimanche 7 août – de 7 h à 18 h

Place de l'abbé Holleville

2 € le mètre

Réservation au : 06 82 73 78 05



- **Concours de pétanque organisé au stade de football, le samedi 3 septembre – 14 h**
- **Journées du patrimoine** : se reporter aux informations contenues dans ce bulletin et à venir :
 - . le samedi 17 septembre : le Marais d'Hautebut ;
 - . le dimanche 18 septembre : l'église Ste Marie-Madeleine et le bicentenaire de ses cloches

À l'État civil 2022

Décès :

Monsieur SIMON Didier (65 ans)	le 5 avril 2022	à Woignarue
Madame LEUILLIER Ida, née LECLERCQ (102 ans)	le 8 avril 2022	à Abbeville
Madame DRUON Anita, née LECUYER (69 ans)	le 21 mai 2022	à EU
Monsieur LEDUCQ Bernard (71 ans)	le 4 juillet 2022	à Amiens
Monsieur MEYER Alfred (80 ans)	le 4 juillet 2022	à St Valery/S
Madame MANCHUETTE Renée, née SUEUR (93 ans)	le 31 juillet 2022	à Woignarue

Aux familles des défunts, nous présentons nos sincères condoléances.

Mariage :

BAUER Henri et WIDCOCQ Catherine le 30 juillet 2022.

A noter que du 1^{er} Août au 19 Septembre, le secrétariat de mairie est à votre disposition :

. Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi : de 8h30 à 12h00

Téléphone : 03 22 30 74 53

Mail secrétariat : mairiewoignarue@orange.fr

Pour suivre en parallèle l'activité communale :

Sur le site internet : <https://brenetlolo.wixsite.com/mairie-woignarue>

Sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/mairiewoignarue/>